

## Proposition de cotisation 2023-2024

Conformément aux statuts du Football Club Bourg la Reine, le Comité Directeur soumettra au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2023 pour la saison 2023-2024, la cotisation suivante :

0	Nouveau licencié Hors Commune :	270 € ;
0	Nouveau licencié Réginaburgien :	250€;
0	Renouvellement Hors Commune :	250€;
0	Renouvellement Réginaburgien :	240€;
0	Double licence Educateur et joueur :	100 €.

Le Président du FC Bourg La Reine

François Prudhomme